

PLAINVAL INFOS

**Vente de pain sur la commune
(flyer dans le bulletin)**



ETAT CIVIL :



Nous souhaitons la Bienvenue à :

Éline MAILLART RALISON, née le 03 septembre 2025



Ils se sont Pacsés :

M. Patrick BALDACCHINO et Mme. Nathalie TURMEL

Ils se sont Mariés :

M. Assim TATI et Mme. Sandra FERRERO, le 13 septembre 2025

M. Christophe SAUTAREL et Mme. Nathalie DIZIER, le 27 septembre 2025

Le Mot du Maire

Chères Plainvaloises, Chers Plainvalois,

Les travaux d'enfouissement du réseau sont bientôt terminés.

La rentrée scolaire s'est bien passée. Merci au corps enseignant ainsi qu'à l'équipe du SRPI.

Les travaux d'aménagements sécuritaires ont débuté dans la rue du Friquet. Nous allons suivre le déroulement des travaux avec la société.

Le Noël des enfants et des aînés aura lieu le dimanche 21 décembre. Un flyer va vous être distribué prochainement.

Les vœux du Maire se dérouleront le dimanche 18 janvier.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Votre Maire, Samuel DOVERGNE

Ouverture de la Mairie

Mardi : 08h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

Mercredi : 08h00 - 12h00

Jedi : 08h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

Vendredi : 09h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00



03.44.78.53.12



mairie.plainval@orange.fr



Commune de Plainval Officiel



En cas d'urgence : 06.73.17.76.96

Chemin vert

La communauté de Communes du Plateau Picard a réalisé des travaux de requalification sur la voie intercommunale (route de Lèvremont) du 12 mai au 4 juillet 2025.

Ces travaux réalisés par la société Oise TP avaient pour objet de refaire complètement cette route en mauvais état, d'élargir la route (3.90m) afin d'y installer une voie verte avec piste cyclable, allant de l'entrée de Plainval jusqu'à la RD 938.

Le montant de l'opération, financée en totalité par la communauté de Communes du Plateau Picard est de 373 000 euros TTC (dont 125 020 € de subvention départementale).

AVANT



APRÈS



14 juillet



Le 14 juillet, c'est l'occasion pour les Français de se réunir, de célébrer leur histoire. Ce jour férié commémore la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, marquant le début de la Révolution Française.

La journée a été marquée par une cérémonie en présence de Monsieur le Maire, ses 2 adjoints, les membres du Conseil Municipal et une quinzaine d'administrés.

A la suite du discours de Monsieur le Maire, la lecture de l'histoire de 2 soldats morts pour la France a été racontée pour leur rendre hommage, comme à chaque cérémonie.

- LEGROS Albert ; né le 25 septembre 1888 à Plainval ; valet de chambre. Il a effectué son service armé à compter du 8 octobre 1909 et jusqu'au 25 septembre 1911 ; Soldat au 412ème régiment d'infanterie ; disparu le 29 septembre 1915 à Sainte Marie à Py (Marne) à l'âge de 27 ans.
- DUTRIAUX François, Joseph ; né le 27 mars 1888 à Plainval ; manouvrier. Il a effectué son service armé à compter du 9 octobre 1909 jusqu'au 24 septembre 1911 ; soldat au 128ème régiment d'infanterie ; tué le 18 octobre 1915 à Tahure bois des Mûres (Marne) à l'âge de 27 ans.



Plateforme surélevée

Le marché public pour les travaux d'aménagements sécuritaires rue du Friquet a été clôturé le 29 août 2025 à 12h après réception des offres. Les 3 entreprises qui ont répondu à l'offre de marché sont : EIFFAGE, EUROVIA et OISE TP. Après étude approfondie des devis, nous avons sélectionné la société OISE TP.

Voici le déroulement de ce projet :



Août : La communauté de communes du Plateau Picard, qui possède la compétence de l'eau, est intervenue pour le renouvellement d'une canalisation d'eau.

14 octobre : Réunion d'information afin de présenter les détails du projet aux administrés

20 octobre : Début des travaux avec fermeture de la rue du friquet et mise en place d'une déviation

06 novembre : Réunion de chantier pour faire le point sur les défauts de la plateforme à revoir

Infos diverses

Location de salle de 2025 : Les locations de salle sont nombreuses pour l'année 2025 : 20 locations ont eu lieu entre le 1er janvier et le 31 octobre 2025 et ont rapporté à la commune un montant total de 4725 euros pour cette période. **(hors consommations d'électricité et d'eau)**

Trottoir rue du faubourg : Suite à l'expertise effectuée en date du 9 septembre, la société CORETEL va réintervenir pour une reprise de l'enrobé du trottoir de la rue du faubourg, sans coût supplémentaire pour la commune.

A partir du 16 novembre 2025
Tous les jours (sauf le mardi)
Entre 07h30 et 9h00

VENTE DE PAIN

ARTICLES EN VENTE	ARTICLES SUR COMMANDE	CANAUX DE COMMANDE
EN TOURNÉE	Baguette de près 1.50€	Lors de la tournée
Baguette 1.20€	Balik 2.50€	En utilisant le QR code
Pain 1.60€	Pain de campagne 1.60€	Par téléphone
Croissant 1.20€	Pain complet 1.70€	
Pain au Chocolat 1.30€	Diabe Mix 3.50€	
	Tradition 1.50€	
	Pain seigle 1.60€	
	Pain aux noix 2.50€	
	Pain au Mais 1.55€	
	Pain de mie 2.60€	
	Pain aux raisins 2.10€	
	Croissant aux amandes 2.10€	

0631551743 Boulangerie Mendy - 60420 Tricot Espèce ou chèque

Noël



FESTIVITÉS À PLAINVAL

*Moment convivial pour les aînés
lors d'une collation avec
distribution des cartes cadeaux
(pour les personnes ayant 65 ans
révolus et plus à la date de la
manifestation).*

21 DÉCEMBRE, 2025
10H45

SALLE DES FÊTES , PLAINVAL
60130



Vous êtes invité!

Fête de Noël!

À 14H20: SPECTACLE SUR LE THÈME DE NOËL POUR PETITS
ET GRANDS.
À 15H30 GOÛTER

SUIVI DE LA DISTRIBUTION DES CADEAUX PAR LE PÈRE NOËL
POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS.
PRÉPAREZ VOS APPAREILS PHOTO

21 | DÉCEMBRE | 2025
SALLE DES FÊTES, PLAINVAL 60130

Ecole / rentrée scolaire 2025-2026

En cette rentrée 2025/2026, les enfants ont repris le chemin de l'école le 1er septembre 2025.

Pour améliorer leurs moments passés à l'école, des travaux ont été réalisés par Nicolas, notre agent communal et par nos élus :

- Peinture des salles de classes et du couloir
- Marquages au sol dans la cour de l'école
- Réparation de draisienne, portemanteaux, étagères pour la sécurité de nos enfants.

Effectifs 2025/2026 :

Classe de Petite section et Moyenne section de Mme STIEVENART :

15 élèves (6 PS et 9 MS)

Classe de Grande section de Mme BLOND :

15 élèves



Afin d'assurer la sécurité de nos enfants et comme demandé par l'encadrement, notre agent communal est posté à la grille de l'école au moment de l'arrivée des enfants le matin.

RAPPELS



Les travaux de bricolage et jardinage, l'utilisation d'outils bruyants, de tondeuse à gazon ou de taille-haies ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
 - Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h
- Arrêté préfectoral du 15 novembre 1999



Les riverains doivent obligatoirement élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation et la visibilité en intersection de voirie.



Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2 mètres du domaine public (Article R116-2-5 du code de la voirie routière)

Le stationnement sur le trottoir rue du Friquet est interdit. Cela entraîne des difficultés importantes pour les piétons, les personnes à mobilité réduite ou avec poussette, contraints de marcher sur la route pour contourner les obstacles.

Il est également interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur la voie publique, pendant une durée excédant sept jours.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue par les contraventions de la deuxième classe.

Nous vous rappelons que le brûlage à l'air libre est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire du Département de l'Oise. Le brûlage des déchets ménagers ou déchets verts à l'air libre ou avec un incinérateur est donc interdit.

Vous avez à disposition des services proches vous permettant d'éliminer vos déchets : déchetteries, ramassage des déchets ménagers et déchets verts.

Le non-respect du règlement sanitaire départemental, et notamment l'interdiction du brûlage à l'air libre, est une infraction pénale constitutive d'une contravention de troisième classe.

Nous rappelons que tout propriétaire ou possesseur de chien est dans l'obligation de ramasser les déjections canines. Merci à chacun de respecter la loi. Ce n'est pas une tâche des plus agréables mais malheureusement nos amis à quatre pattes ne savent pas le faire eux-mêmes. Par respect pour vos voisins, pour l'agent communal qui gère l'entretien et pour vous-même, gardons notre commune propre !

Les aboiements de chiens excessifs sont considérés comme une nuisance sonore. Chaque propriétaire de chien est responsable et doit faire le nécessaire pour que son animal de compagnie ne trouble pas le voisinage.



Où suis-je ?

Peut-être ne les avez-vous jamais remarquées.... Et pourtant vous passez devant tous les jours ! En haut et en bas de la Rue du Friquet deux plaques sont apposées sur les maisons. Deux plaques en fonte que vous n'avez sans doute jamais remarquées.

Voici celle de l'entrée nord :



Et celle de l'entrée sud :



Bien avant que n'existent les GPS ou les panneaux indicateurs de signalisation routière ces plaques ont été installées à la suite d'une circulaire datant de 1835.... et jusqu'au début des années 1900. C'est dire si elles en ont vu passer des gens et des événements depuis plus d'un siècle et demi. Et pourtant, à Plainval, elles sont toujours là !

On les appelle « plaques de cocher ». Le cocher c'était la personne qui conduisait les chevaux qui tiraient une diligence, principal moyen collectif de voyager d'une ville à l'autre, mais aussi les chariots qui transportaient les différents matériaux. Ces plaques renseignaient donc sur : le département :Oise, la nature de la voie : Chemin de Communication n°17 (« De Saint Just en Chaussée à la station de Breteuil »), la direction et la distance à parcourir. Elles ont été principalement fabriquées aux Fonderies BOUILLIANT, Rue de Ménilmontant à Paris après que Henri BOUILLIANT créateur de la fonderie en ait déposé le brevet d'invention en 1846.


Bien que faisant partie du petit patrimoine local, elles appartiennent aujourd'hui aux propriétaires des maisons sur lesquelles elles sont apposées. Merci à eux de les avoir préservées jusqu'à ce jour et de nous permettre, après tant d'années, d'en profiter encore.


Pour en savoir plus sur les plaques de cocher : <https://plaquedecocheur.fr>


Recherches, photos et rédaction : A. GESSON 2025


Chers Amis,

L'association PLAINVAL SLC a repris ses activités de rentrée avec succès !

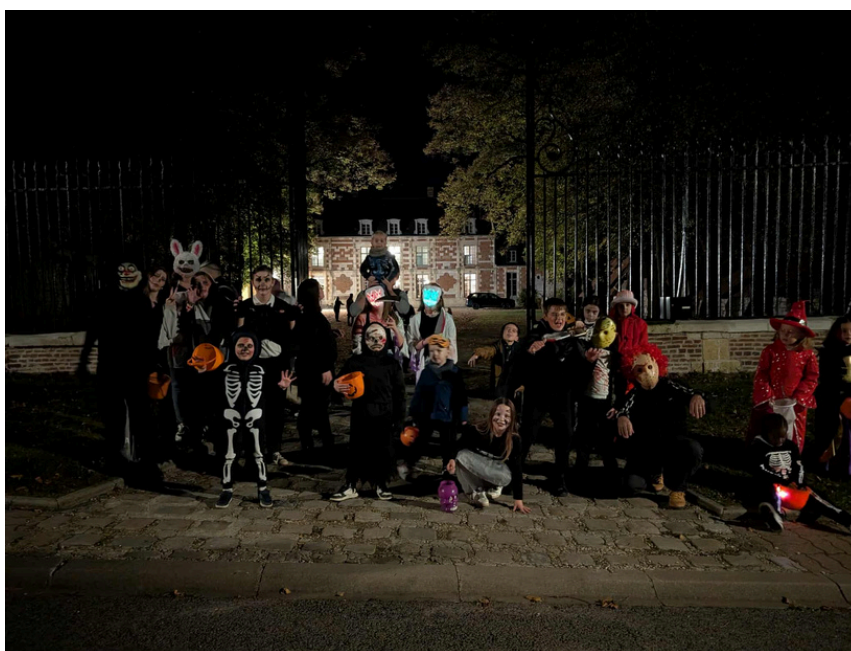
 **Rétrospective : Le plein d'adrénaline à Walibi !** Le 14 septembre, nous avons organisé une escapade pleine d'adrénaline au parc Walibi, chez nos voisins belges. Cinquante-trois courageux Plainvalois ont fait le voyage en bus pour une journée remplie de sensations fortes, entre loopings et vrilles. Une magnifique journée placée sous le signe de la bonne humeur !

 **Le succès du défilé d'Halloween** Nous tenons tout d'abord à souligner **l'immense succès de notre défilé d'Halloween !** La créativité et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Un immense bravo et **merci** à tous les enfants déguisés et aux propriétaires des maisons pour leur décoration et leur générosité qui ont assuré la **réussite** de cette fantastique soirée.

 **Prochain rendez-vous : Soirée Beaujolais Nouveau** Maintenant que nos petits fantômes ont fait une fructueuse chasse aux bonbons, l'heure est à une ambiance plus chaleureuse. **Nous vous invitons à une conviviale soirée Beaujolais Nouveau.** Notez bien la date ! **Le 22 novembre à 19H00**, venez nombreux et nombreuses partager un verre et une assiette de charcuterie dans une ambiance simple et chaleureuse.

 **Les traditionnelles grilles de Noël** Enfin, pour ceux qui ne pourraient pas se joindre à nous, c'est l'association qui viendra à vous ! Début décembre, nous ferons le tour des foyers avec nos traditionnelles grilles de Noël. Ce sera l'occasion d'échanger sur la vie de l'association tout en tentant de vous faire gagner le jambon !

Nous espérons vous retrouver très nombreux lors de ces prochains événements pour partager de bons moments ensemble. Votre participation est la plus belle récompense pour l'association et contribue à faire vivre notre belle commune !



En attendant de vous revoir, nous vous souhaitons déjà de très joyeuses fêtes de fin d'année !

À très bientôt !